

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION PERMANENTE DU LUNDI 23 SEPTEMBRE 2019

Notre canton de Compiègne Nord

Trois projets majeurs ont reçu le soutien du Conseil départemental :

1/ Une subvention de 252 000€ a été octroyée à Picardie Habitat pour la création de 14 places supplémentaires au foyer d'Envol Picardie à Margny-lès-Compiègne, qui accueille des personnes autistes.

Cette aide importante a été décidée après de longues discussions. Une nouvelle fois, nous remercions les dirigeants élus d'Envol Picardie et le directeur de l'établissement ainsi que son équipe pour leur collaboration. Ensemble, nous avons réussi !

2/ La cité des brossiers pourra poursuivre la restauration du séchoir à os avec une aide importante du Conseil départemental (12 725 €).

3/ Nous avons apporté notre soutien financier à l'extension de la Banque alimentaire à Compiègne (51 680 €).

Les communes

9M€ supplémentaires ont été affectés dans le cadre de l'aide aux communes dont :

- ❖ 453 000€ en faveur de la vidéoprotection et de l'équipement des polices municipales
- ❖ 1,3M€ en faveur de l'assainissement et de l'alimentation de l'eau potable.

Les agriculteurs

Dans le cadre de la nouvelle aide à la diversification des exploitations agricoles, cinq subventions ont été votées pour un montant de 50 000€ au total.

Les entreprises locales

- ❖ 8 000€ ont été octroyés à la Chambre de commerce et d'industrie pour l'opération Mon commerce d'ici, qui valorise les commerces de proximité en milieu rural
- ❖ 125 000€ de subvention annuelle de fonctionnement ont été octroyés à la Chambre de métiers et de l'artisanat, notamment pour l'accompagnement des créateurs d'activités artisanale, la valorisation des entreprises locales et de l'apprentissage.
- ❖ Le soutien du Conseil départemental aux quatre plateformes d'initiative de l'Oise, à savoir les trois membres du réseau Initiative et le Réseau Entreprendre, à hauteur de 42 000€ au total. Ces plateformes accompagnent les créateurs d'entreprises.

Les routes

En 2019, le budget consacré aux rénovations routières s'élève à 72M€, dont 62M€ en investissement. Le budget consacré aux rénovations seules atteint quant à lui 41,3M€.

- ❖ Des ajustements de crédits ont été votés pour la programmation 2019 et deux dernières opérations concernant les RD 927 et 91 ont été ajoutées.
- ❖ En parallèle, des marchés ont été attribués suivant les décisions de la commission d'appel d'offres, en particulier les marchés d'enrobés coulés à froid et d'enduits superficiels d'usure, estimés au total à 2,9M€ pour poursuivre la rénovation du réseau.

La désertification médicale

- ❖ Dans le cadre du plan Oise santé, 5 aides ont été individualisées, pour un total de 27 000€, ainsi qu'un prêt d'honneur pour 25 000€ au profit de cinq médecins généralistes.

L'aide sociale

4 subventions d'investissement, pour un montant de 276 000€, ont été votées au profit des établissements pour personnes âgées et handicapées, pour l'amélioration des bâtiments.

L'environnement

15 000€ ont également été voté au profit de deux syndicats pour l'entretien des cours d'eau.

Education et jeunesse

Au service des collégiens et des jeunes Oisiens, le Conseil départemental a approuvé :

- ❖ La liste des 12 établissements retenus pour participer au dispositif Travail d'histoire et de mémoire.
- ❖ Les modalités de fonctionnement du Conseil départemental des jeunes pour le mandat 2019-2021 qui va s'ouvrir.
- ❖ La liste des 21 projets sélectionnés dans le cadre des Projets jeunesse de l'Oise rurale, qui permettent d'offrir des activités culturelles ou éducatives aux jeunes des communes rurales, en dehors du temps scolaire ; 70 000€ seront consacrés à ces projets.

Les associations

- ❖ L'Oise soutient les associations en fonctionnement :
 - 3 subventions supplémentaires ont été individualisées au profit de la SPA de l'Oise, de l'association Bio en Hauts-de-France et d'Entreprendre pour apprendre, pour un total de 22 500€.
 - Une subvention complémentaire a été attribuée à l'association La Parentèle pour un montant de 3 500€.
 - 6 subventions de fonctionnement ont été votées pour un total de 27 000€
- ❖ L'Oise soutient les associations en investissement :
 - Une subvention de 5 000€ a été octroyée aux Restaurants du Cœur de l'Oise pour l'acquisition d'un véhicule frigorifique.
- ❖ L'Oise soutient les associations par des dons :
 - 3 ordinateurs retirés des services du département ont été donnés à deux associations et une école.
 - Une série de sorties d'inventaires de livres des collections de la médiathèque départementale sera réalisée. En fonction de leur état, ils seront soit détruits, soit remis à des associations, soit destinés à alimenter les boîtes à livres des Bistrots de pays.
- ❖ 41 subventions d'animation locale, pour soutenir l'organisation d'événements, ont été votées pour un total de 54 000€

SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AU CANTON DE COMPIÈGNE 1

❖ Animation locale :

- **500 €** à l'association Pôle Vie du Campus de l'Université de Technologie de Compiègne pour l'organisation d'une course de baignoires le 29 septembre 2019 à Compiègne,
- **600 €** au Cercle des Nageurs des Communes de l'Attichois pour l'organisation des « Journées de la Natation en Eau Libre » les 13 et 14 juillet 2019 à Choisy-au-Bac et **600 €** pour l'organisation du triathlon S le 8 septembre 2019 à Attichy,
- **3 000 €** à Compiègne Sports Cyclistes pour diverses activités cyclistes dont 18 courses et 2 championnats de l'Oise au cours de la saison 2019,
- **1 300 €** à la Danse Atika Fitness Forme pour l'organisation du 3^{ème} Grand prix International de danse des Hauts-de-France le 12 octobre 2019 à Margny-lès-Compiègne,
- **500 €** à la Vie au Grand Air de Compiègne pour l'organisation de la manifestation sportive intitulée « Les deux Châteaux » le 29 septembre de Pierrefonds à Compiègne,
- **10 000 €** à l'association pour l'Histoire Vivante pour l'organisation du Festival Fous d'Histoire du 15 au 17 novembre 2019 à Compiègne,
- **1 000 €** à Picardie For Ever pour l'organisation de la 5^{ème} édition du Festival « Picardie For Ever » du 20 au 29 septembre 2019 à Saint-Pierre-les-Bitry,
- **200 €** au Damier Compiégnois pour la promotion du jeu de dames et participation à diverses compétitions au cours de l'année 2019,
- **10 000 €** à l'association Traces et Compagnie pour son fonctionnement.

❖ Dispositif « Club sport 60 » - Acquisition de matériel sportif :

- **1 200 €** à la Vie au Grand Air d'Attichy,

❖ Dispositif « Club sport 60 » - Rémunération des entraîneurs :

- **4 060 €** à la Vie au Grand Air d'Attichy,

❖ Aides aux communes :

- **Commune de Berneuil-sur-Aisne :**
41 430 € pour le remplacement des huisseries, volets et portes de l'école et de la bibliothèque.
- **Commune de Bienville :**
3 410 € pour l'aménagement de voirie ruelle Bayard,
2 650 € pour l'installation de blocs portes coupe-feu à la salle d'archives et de blocs portes et plafond coupe-feu à la salle multifonctions pour la mise en sécurité incendie,
1 700 € pour l'installation de volets roulants à l'école et la mairie pour protection contre l'intrusion.
- **Commune de Clairoux :**
47 410 € pour la rénovation du gymnase et des deux salles des fêtes : sol, éclairage, maçonnerie, menuiserie, menuiseries, électricité, ventilation.
- **Commune de Courtieux :**
1 070 € pour les travaux d'assainissement pluvial rues de say et des résidences.
- **Commune de Compiègne :**
54 550 € pour l'aménagement de liaison piétons et cyclables phase 1 et 1 bis 5.7 km.
- **Commune de Margny-lès-Compiègne :**
80 380 € pour la réhabilitation et l'extension de l'ancienne caserne en ateliers municipaux.
- **Commune de Rethondes :**
13 770 € pour l'installation d'une chaudière à condensation et d'une clôture rigide à l'école primaire.

- **Communauté de communes des lisières de l'Oise :**
1 660 € pour l'acquisition d'une lame de déneigement et les accessoires liés.
- **Agglomération de la région de Compiègne :**
133 990 € pour l'école d'état-major : réfection des murs inscrits pour l'ouverture sur le domaine public (cours Gynemer, rue D.Segaude),
124 410 € pour l'école d'état-major : aménagement d'espaces piétonniers et réfection des murs inscrits rue Ulm et placette Chapelle pour l'ouverture sur le domaine public,
51 680 € pour les études et l'extension des locaux de la Banque alimentaire.
- ❖ **Fonds départemental de péréquation des taxes additionnelles aux droits d'enregistrement 2018 :**
 - 18 023.30 € à l'ARC,
 - 20 026 € à la communauté de communes des Lisières de l'Oise,
 - 14 018.20 € à la commune de Couloisy,
 - 16 020.80 € à la commune de Courtieux,
 - 12 015.60 € à la commune de Jaulzy,
 - 14 018.20 € à la commune de Nampcel,
 - 12 015.60 € à la commune de Saint-Pierre-les-Bitry.
- ❖ **Matériel informatique réformé :**
 - Un PC portable à l'association Compiègne-Automne.
- ❖ **Dispositif « Projet jeunesse de l'Oise Rurale » :**
 - 3 000 € à l'association « Traces & Compagnie »,
 - 800 € à l'association Trasso.
- ❖ **Dispositif « Les étoiles de la lecture » :**
 - 2 090 € au Collège Claude Debussy à Margny-lès-Compiègne,
 - 2 090 € au Collège Gaëtan Denain à Compiègne,
 - 2 040 € au Collège Louis Bouland à Couloisy.
- ❖ **Transports d'élèves bénéficiant des dispositifs de découverte professionnelle :**
 - 777 € au Collège Louis Bouland à Couloisy pour le transport des élèves dans le cadre de la découverte professionnelle des mois de février, mars, juin 2019 (trajet de 244 kms pour 158 élèves).



Danielle CARLIER



Eric de VALROGER